



## Discrimination aux épreuves du bac par le jury?

Par **allure**, le **05/01/2008** à **01:48**

Bonjour, rn rn J'ai 19 ans t j'ai passer mon bac l'année dernière en candidate libre. rn Cependant je ne l'ai pas eu même pas au rattrapage car j'ai obtenue une rn moyenne de 7,90/20 donc à 0,10 près pour cela. rn Hors j'ai appris que des personnes par exemple qui avais obtenu une rn moyenne totale de 9/20 avec un bon dossier, le jury décider de leur donner le rnbac. rn Idem pour une personne avec la même moyenne que moi, pouvais passer aux épreuves du rnatrappage grâce à son bon dossier. rn Alors je me demande si je ne suis pas victime d'une petit "discrimination". rn Ou même si le jury à bien pris le temps d'ouvrir mon dossier (ce qu'ils se rndoivent de faire), ou ils auraient bien remarqué que je le passé en candidate libre sans aucune aide du cned ou autre organisme. rn Pourquoi en candidate libre?: problème de santé, déprime et beaucoup beaucoup de problèmes aux lycée (bagarres..etc). rn Voilà qu'es ce que vous en pensez? quels conseils? porté plainte? rn Je ne sais pas, je suis perdu! rn Merci d'avance.